

Réunions publiques : Biodéchets

Au vu de la loi du 10 février 2020 dite Anti-Gaspillage, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) organise des réunions publiques dédiées aux particuliers et aux professionnels. La première réunion publique pour les particuliers se tiendra le 6 février à 18h30 à la salle des fêtes de Morsain.

Objectif de ces réunions publiques

Ces réunions publiques sont destinées à informer sur les réglementations liées à la loi Anti-Gaspillage. Elles aborderont les différents sujets suivants :

- Les déchets qui peuvent se composter
- Quand faut-il récolter le compost ?
- La vente de composteurs
- Le système de compostage partagé

Les rendez-vous :

Pour les particuliers :

- **Mardi 6 février** à 18h30 à la salle des fêtes de Morsain (19 rue Saint-Martin)
- **Jeudi 8 février** à 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Pierre-Aigle (rue du bon conseil)
- **Mardi 13 février** à 18h30 à la salle polyvalente de la Vigne-Catherine à Ambleny (rue du stade)
- **Jeudi 15 février** à 18h30 à la salle polyvalente à La Ferté-Milon (9 rue de Montolon)
- **Mardi 20 février** à 18h30 à la salle Demoustier à Villers-Cotterêts (10 place de l'école)

Pour les professionnels :

- **Lundi 12 février** à 9h00 à la salle polyvalente à Vic-sur-Aisne (19 rue Lucien Damy)
- **Lundi 19 février** à 9h00 au siège de la CCRV : 9 rue Marx Dormoy à Villers-Cotterêts

Renseignements auprès du service Gestion des déchets : 03 23 55 99 00
ou sur mesdechets@retzenvalois.fr

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 28 980 habitants
- 10 vice-présidents, 10 membres de Bureau, 82 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués - une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.

Service Communication